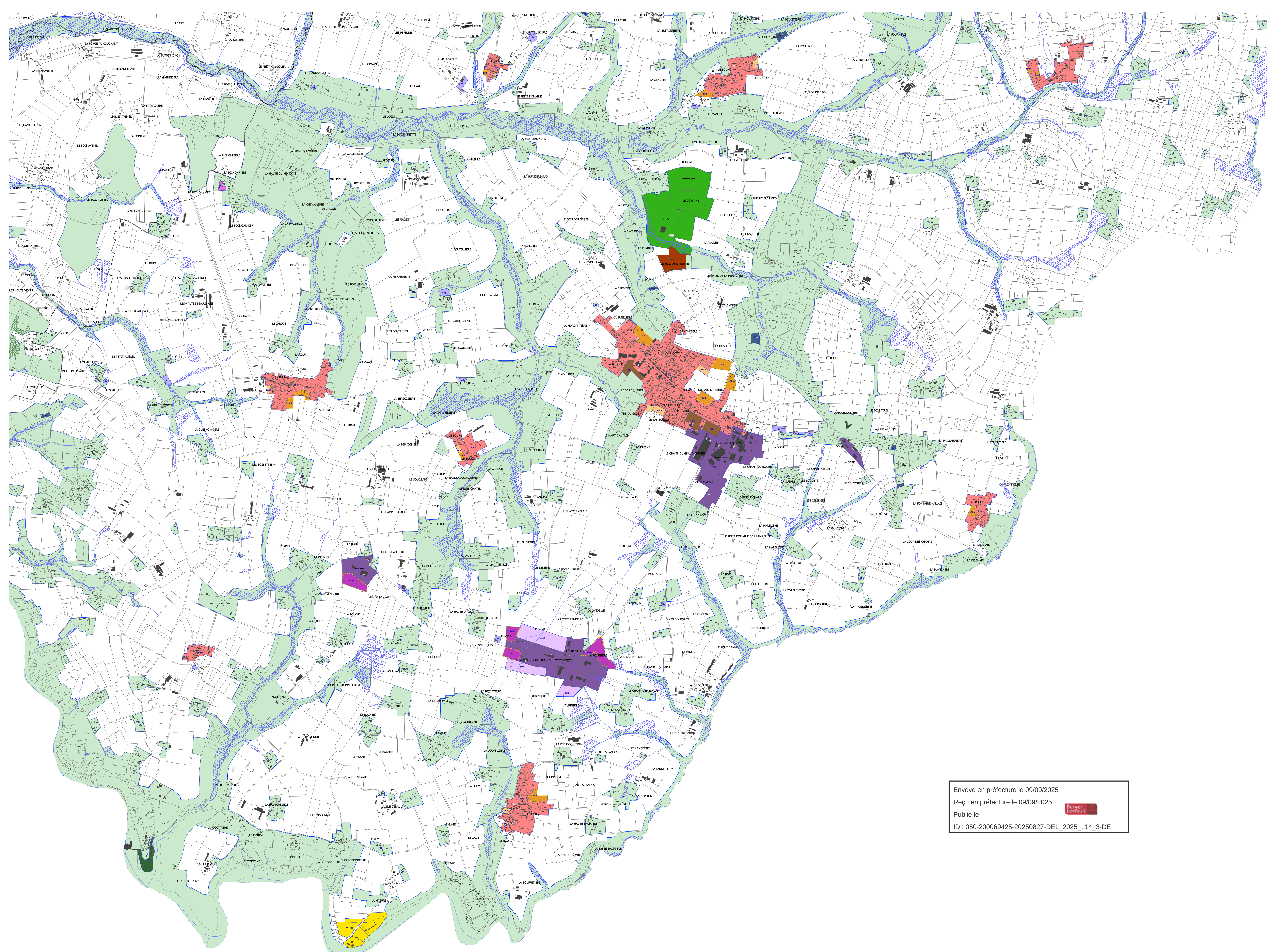






COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
AVRANCHES – MONT-SAINT-MICHEL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

- ATLAS - 1 / 10 000 ème

Planche n°8

PIÈCE N°13 (08)

PLUi approuvé le 27 février 2020
Dernière actualisation : Modification simplifiée n°1 du 27 août 2025



- Zones urbaines :**
- U1 - Zone urbaine à dominante d'habitat
 - U2 - Zone urbaine dédiée au Mont-Saint-Michel
 - U3 - Zone urbaine à dominante d'équipement
 - U4 - Zone urbaine à dominante touristique
 - U5 - Zone urbaine à dominante d'activités économiques
- Zones à urbaniser :**
- 1AUH - Zone à urbaniser à dominante habitat à court ou moyen terme
 - 1AUX - Zone à urbaniser à dominante mixte à court ou moyen terme
 - 1AUS - Zone à urbaniser à dominante d'activités économiques à court ou moyen terme
 - 2AUX - Zone à urbaniser à dominante habitat à moyen ou long terme
 - 2AUS - Zone à urbaniser à dominante touristique à moyen ou long terme
 - 3AUX - Zone à urbaniser à dominante d'activités économiques à moyen ou long terme
- Zones agricoles :**
- A - Zone agricole
 - Ae - Zone agricole à dominante d'équipement
 - At - Zone agricole à dominante touristique
 - Aes - Zone agricole dédiée à un complexe équin
 - As - Zone agricole à dominante d'activités économiques
- Zones naturelles :**
- N - Zone naturelle
 - Nd - Zone naturelle dédiée aux berges de pré-salé
 - Nc - Zone naturelle dédiée à un centre d'enfouissement
 - Nl - Zone naturelle à dominante de loisirs
 - Np - Zone naturelle à dominante naturelle ou à sein d'espaces naturels remarquables
 - Nr - Zone naturelle dédiée aux espaces naturels remarquables terrestres
 - Nm - Zone naturelle dédiée aux espaces naturels remarquables en mer
 - Nt - Zone naturelle à dominante touristique
 - Ns - Zone naturelle à dominante d'équipement
 - Nz - Zone naturelle à dominante d'activités économiques

- Éléments à protéger :**
- Espace boisé classé - L. 113-1 du CU
 - Boisement à préserver - L. 151-23 du CU
 - Cours d'eau - L. 151-23 du CU
 - Zone Humide - L. 151-23 du CU
- Autres dispositions**
- Règlement pouvant faire l'objet d'une demande de changement de destination - L. 151-11 du CU
 - Patrimoine naturel à préserver (arbre) - L. 151-19 du CU
 - Patrimoine bâti à préserver - L. 151-19 du CU
 - Covité (prédispositions aux risques naturels) / DRE (Normandie)
 - Linéaire commercial à protéger - L. 151 - 15 du CU
 - Secteur à usage exclusif de résidence principale - L. 151 - 14 - 1 du CU
 - Bât et secteur d'intérêt patrimonial à protéger - L. 151-19 du CU
 - Emplacement réservé - L. 151-41 du CU
 - Secteur de risque technologique existant - R. 151-31 du CU
 - Secteur concerné par une CAP sectorielle - L. 151-6 du CU
 - Secteur de carrière (périmètre d'exploitation autorisé) - R. 151-34 du CU
 - Arrêté préfectoral portant délimitation de zonage archéologique n° Z-2008-04 du 10/07/2008
- Autres informations**
- Construction récente, PC, CU, non-castellés
 - Projet réel RD 973 - Avranches / Granville

Envoyé en préfecture le 09/09/2025
Reçu en préfecture le 09/09/2025
Publié le
ID : 050-200069425-20250827-DEL_2025_114_3-DE



Tableau des emplacements réservés					
Nature	Désignation	Surface en m²	Localisation	Nature	Désignation
001	Emplacement réservé	100	Avranches - Mont-Saint-Michel	001	Emplacement réservé
002	Emplacement réservé	200	Avranches	002	Emplacement réservé
003	Emplacement réservé	300	Avranches	003	Emplacement réservé
004	Emplacement réservé	400	Avranches	004	Emplacement réservé
005	Emplacement réservé	500	Avranches	005	Emplacement réservé
006	Emplacement réservé	600	Avranches	006	Emplacement réservé
007	Emplacement réservé	700	Avranches	007	Emplacement réservé
008	Emplacement réservé	800	Avranches	008	Emplacement réservé
009	Emplacement réservé	900	Avranches	009	Emplacement réservé
010	Emplacement réservé	1000	Avranches	010	Emplacement réservé
011	Emplacement réservé	1100	Avranches	011	Emplacement réservé
012	Emplacement réservé	1200	Avranches	012	Emplacement réservé
013	Emplacement réservé	1300	Avranches	013	Emplacement réservé
014	Emplacement réservé	1400	Avranches	014	Emplacement réservé
015	Emplacement réservé	1500	Avranches	015	Emplacement réservé
016	Emplacement réservé	1600	Avranches	016	Emplacement réservé
017	Emplacement réservé	1700	Avranches	017	Emplacement réservé
018	Emplacement réservé	1800	Avranches	018	Emplacement réservé
019	Emplacement réservé	1900	Avranches	019	Emplacement réservé
020	Emplacement réservé	2000	Avranches	020	Emplacement réservé
021	Emplacement réservé	2100	Avranches	021	Emplacement réservé
022	Emplacement réservé	2200	Avranches	022	Emplacement réservé
023	Emplacement réservé	2300	Avranches	023	Emplacement réservé
024	Emplacement réservé	2400	Avranches	024	Emplacement réservé
025	Emplacement réservé	2500	Avranches	025	Emplacement réservé
026	Emplacement réservé	2600	Avranches	026	Emplacement réservé
027	Emplacement réservé	2700	Avranches	027	Emplacement réservé
028	Emplacement réservé	2800	Avranches	028	Emplacement réservé
029	Emplacement réservé	2900	Avranches	029	Emplacement réservé
030	Emplacement réservé	3000	Avranches	030	Emplacement réservé
031	Emplacement réservé	3100	Avranches	031	Emplacement réservé
032	Emplacement réservé	3200	Avranches	032	Emplacement réservé
033	Emplacement réservé	3300	Avranches	033	Emplacement réservé
034	Emplacement réservé	3400	Avranches	034	Emplacement réservé
035	Emplacement réservé	3500	Avranches	035	Emplacement réservé
036	Emplacement réservé	3600	Avranches	036	Emplacement réservé
037	Emplacement réservé	3700	Avranches	037	Emplacement réservé
038	Emplacement réservé	3800	Avranches	038	Emplacement réservé
039	Emplacement réservé	3900	Avranches	039	Emplacement réservé
040	Emplacement réservé	4000	Avranches	040	Emplacement réservé
041	Emplacement réservé	4100	Avranches	041	Emplacement réservé
042	Emplacement réservé	4200	Avranches	042	Emplacement réservé
043	Emplacement réservé	4300	Avranches	043	Emplacement réservé
044	Emplacement réservé	4400	Avranches	044	Emplacement réservé
045	Emplacement réservé	4500	Avranches	045	Emplacement réservé
046	Emplacement réservé	4600	Avranches	046	Emplacement réservé
047	Emplacement réservé	4700	Avranches	047	Emplacement réservé
048	Emplacement réservé	4800	Avranches	048	Emplacement réservé
049	Emplacement réservé	4900	Avranches	049	Emplacement réservé
050	Emplacement réservé	5000	Avranches	050	Emplacement réservé
051	Emplacement réservé	5100	Avranches	051	Emplacement réservé
052	Emplacement réservé	5200	Avranches	052	Emplacement réservé
053	Emplacement réservé	5300	Avranches	053	Emplacement réservé
054	Emplacement réservé	5400	Avranches	054	Emplacement réservé
055	Emplacement réservé	5500	Avranches	055	Emplacement réservé
056	Emplacement réservé	5600	Avranches	056	Emplacement réservé
057	Emplacement réservé	5700	Avranches	057	Emplacement réservé
058	Emplacement réservé	5800	Avranches	058	Emplacement réservé
059	Emplacement réservé	5900	Avranches	059	Emplacement réservé
060	Emplacement réservé	6000	Avranches	060	Emplacement réservé
061	Emplacement réservé	6100	Avranches	061	Emplacement réservé
062	Emplacement réservé	6200	Avranches	062	Emplacement réservé
063	Emplacement réservé	6300	Avranches	063	Emplacement réservé
064	Emplacement réservé	6400	Avranches	064	Emplacement réservé
065	Emplacement réservé	6500	Avranches	065	Emplacement réservé
066	Emplacement réservé	6600	Avranches	066	Emplacement réservé
067	Emplacement réservé	6700	Avranches	067	Emplacement réservé
068	Emplacement réservé	6800	Avranches	068	Emplacement réservé
069	Emplacement réservé	6900	Avranches	069	Emplacement réservé
070	Emplacement réservé	7000	Avranches	070	Emplacement réservé
071	Emplacement réservé	7100	Avranches	071	Emplacement réservé
072	Emplacement réservé	7200	Avranches	072	Emplacement réservé
073	Emplacement réservé	7300	Avranches	073	Emplacement réservé
074	Emplacement réservé	7400	Avranches	074	Emplacement réservé
075	Emplacement réservé	7500	Avranches	075	Emplacement réservé
076	Emplacement réservé	7600	Avranches	076	Emplacement réservé
077	Emplacement réservé	7700	Avranches	077	Emplacement réservé
078	Emplacement réservé	7800	Avranches	078	Emplacement réservé
079	Emplacement réservé	7900	Avranches	079	Emplacement réservé
080	Emplacement réservé	8000	Avranches	080	Emplacement réservé
081	Emplacement réservé	8100	Avranches	081	Emplacement réservé
082	Emplacement réservé	8200	Avranches	082	Emplacement réservé
083	Emplacement réservé	8300	Avranches	083	Emplacement réservé
084	Emplacement réservé	8400	Avranches	084	Emplacement réservé
085	Emplacement réservé	8500	Avranches	085	Emplacement réservé
086	Emplacement réservé	8600	Avranches	086	Emplacement réservé
087	Emplacement réservé	8700	Avranches	087	Emplacement réservé
088	Emplacement réservé	8800	Avranches	088	Emplacement réservé
089	Emplacement réservé	8900	Avranches	089	Emplacement réservé
090	Emplacement réservé	9000	Avranches	090	Emplacement réservé
091	Emplacement réservé	9100	Avranches	091	Emplacement réservé
092	Emplacement réservé	9200	Avranches	092	Emplacement réservé
093	Emplacement réservé	9300	Avranches	093	Emplacement réservé
094	Emplacement réservé	9400	Avranches	094	Emplacement réservé
095	Emplacement réservé	9500	Avranches	095	Emplacement réservé
096	Emplacement réservé	9600	Avranches	096	Emplacement réservé
097	Emplacement réservé	9700	Avranches	097	Emplacement réservé
098	Emplacement réservé	9800	Avranches	098	Emplacement réservé
099	Emplacement réservé	9900	Avranches	099	Emplacement réservé
100	Emplacement réservé	10000	Avranches	100	Emplacement réservé

Les emplacements réservés n° 3, 6, 30, 35, 38, 40, 46, 63, 65, 69, 70, 72, 73, 82, 83, 84, 85, 89, 95 et 96 ont été supprimés.

Les superficies affichées ou extraites du zonage résultent d'un calcul graphique et ne peuvent en aucun cas avoir la précision et l'usage d'un bornage